



16ème législature

Question N° : 16740	De M. Éric Alauzet (Renaissance - Doubs)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Augmentation constante de la fréquence et de la gravité des allergies en France	Analyse > Augmentation constante de la fréquence et de la gravité des allergies en France.
Question publiée au JO le : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Alauzet appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'augmentation constante de la fréquence et de la gravité des allergies en France. En effet, le nombre de chocs anaphylactiques aux urgences a été multiplié par 4 en seulement 20 ans et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoit que 50 % de la population mondiale sera affectée par une allergie à l'horizon 2050. Cette envolée épidémique est multifactorielle et appelle des réponses rapides et transverses de la part des pouvoirs publics, notamment sur la prévention. Pourtant, malgré les 18 millions de patients allergiques en France, soit près d'un tiers de la population, l'offre de soins n'est pas à la hauteur. La situation pourrait même s'empirer, puisqu'un tiers des allergologues partira bientôt à la retraite et la spécialité peine à se renouveler. En 2023, plus d'une centaine d'internes ont démarré leur internat en France dans chaque spécialité médicale : 196 en gériatrie, 199 en cardiologie ou encore 142 en neurologie. En comparaison, seulement 35 postes d'internes en allergologie existent à travers toute la France, ce qui met en grand danger le renouvellement générationnel de la profession, qui nécessiterait pourtant 90 internes. Si toutes les spécialités sont en tension, sans action collective, l'allergologie se rapproche dangereusement de la voie d'extinction. Il lui demande s'il peut lui indiquer quelle est la prévision du nombre d'internes d'allergologie pour la rentrée 2024 pour faire face à l'ampleur de l'augmentation des maladies allergiques.